

**FICHE DE POSTE**  
**RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ**  
**ENSA TOULOUSE**  
**SESSION 2025-2026**

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

<b>Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences Associé des ENSA</b> Champ disciplinaire : HCA	Catégorie statutaire : A <b>2025_MCFA_HCA_2</b> <i>Date de la prise de fonction /</i> <b>01/03/2026<sup>1</sup></b>
--	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche**

**Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A**

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

**École nationale supérieure d'architecture de Toulouse**  
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

**I - Missions et activités principales**

L'ENSA TOULOUSE recrute un maître de conférences associé ayant une compétence dans le domaine de l'histoire de l'architecture.

**Ses missions seront les suivantes :**

**1/ Les enseignements de licence :**

- Histoire de l'architecture / De la Renaissance au XVIIIe siècle, S221, TD 18h

Ce TD poursuit la découverte de Toulouse en insistant sur les réalisations urbaines et architectures de la Renaissance jusqu'au XVIIIe siècle : ordonnancement, places, quais, hôtels particuliers, etc. Il permet d'aller plus loin dans l'acquisition des savoirs notamment par une approche plus fine du dessin, de l'analyse et des sources. La trame détaillée du programme, des exercices et des objectifs de cet enseignement sera transmise au maître de conférences associé.

- Histoire de l'architecture / L'architecture contemporaine, S421, TD 18h

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'architecture contemporaine en lien avec le cours magistral d'histoire de l'architecture portant sur les XXe et XXIe siècles. Le TD s'arrête sur un objet précis : le petit équipement, et plus particulièrement la bibliothèque, en lien avec l'atelier de projet qui porte sur l'équipement. Le travail proposé aux étudiants se situe dans la lignée des TD des semestres précédents, en visant à faire gagner

<sup>1</sup> Cette date correspond à la date de prise en charge par le ministère de la culture. Les enseignements du second semestre débutent fin janvier 2026.

les étudiants en autonomie dans l'analyse architecturale, la lecture de la ville et de ses strates au prisme de l'équipement public. Plusieurs exercices d'analyse sont proposés ainsi que des visites et des parcours dans la ville de Toulouse, permettant un approfondissement dans la compréhension des rapports complexes entretenus par les édifices avec leurs contextes politiques, sociaux, artistiques et économiques. La trame détaillée du programme, des exercices et des objectifs de cet enseignement sera transmise au maître de conférences associé.

## 2/ Les enseignements de master :

- Séminaire Architecture & Histoire : modernités critiques, S87 TD 61h, CM 14h

Le séminaire Architecture & Histoire : modernités critiques propose aux étudiants de master une initiation à la recherche avec pour visée la réalisation du mémoire de master. À travers une démarche qui met en avant la contextualisation, il s'agit d'explorer l'architecture et l'urbanisme des XXe et XXIe siècles et les acteurs de sa production à l'aide des instruments de l'histoire (recherche en archives et analyse de sources écrites et dessinées, visites *in situ* et analyses d'édifices et de quartiers, entretiens avec des témoins, lecture et analyse d'ouvrages théoriques...). Il s'agit de questionner la fabrique de la culture architecturale et urbaine au travers des objets qui la constituent et de regarder les processus de construction de cette histoire qui peut être impactée par différents acteurs et contextes politiques, sociaux, économiques. Le prisme local/global, abordé depuis plusieurs années au sein de ce séminaire, tendra à être exploré notamment à travers la mise en critique de la modernité. Le maître de conférences associé sera amené à proposer des cours théoriques et méthodologiques et à encadrer des étudiants dans la réalisation de leur mémoire.

- Atelier de projet S81-101, TD 25h

Apporter une expertise en histoire de l'architecture au sein d'un atelier de projet de master.

- Théories et cultures, S82 CM 15h

L'enseignement de théories et cultures, que les étudiants choisissent parmi plusieurs propositions, offre l'opportunité de proposer un enseignement d'approfondissement en histoire de l'architecture sur une thématique spécifique permettant de faire un focus sur l'enseignement générale délivrée en licence. Cette proposition d'enseignement théorique sera discutée avec l'équipe HCA.

## 3/ autres charges :

L'enseignant·e pourra être amené·e à participer à l'encadrement des rapports de stage et des rapports de licence.

## Organisation des journées d'enseignement :

- UE S221 : les lundis 14h-17h (6 séances) entre mars et mai 2026
- UE S421 : les lundis 14h-17h (6 séances) entre janvier et avril 2026
- UE S87 : les mercredis toute la journée
- UE S81 : les jeudis toute la journée (environ 4 séances)
- UE S82 : les vendredis matin ou après-midi (7 séances)

EN LICENCE		CM	TD
Histoire de l'architecture / De la Renaissance au XVIIIe siècle	S221		18h
Histoire de l'architecture / L'architecture contemporaine	S421		18h
EN MASTER		CM	TD
Séminaire Architecture & Histoire	S87	9h	61h
Atelier de projet	S81		25h
Théories et cultures	S82	15h	

## **II - Obligations de service de l'enseignement**

160 heures équivalent TD pour 6 mois.

Au-delà des 160 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté pourra, en tant que maître de conférences associé, être sollicité dans le cadre de ses obligations de service pour participer aux entretiens d'admission, à la journée portes ouvertes, à des jurys ou à des commissions.

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements en première et deuxième années de licence ainsi que les enseignements de master au second semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2025-2026 sans préjuger de son maintien ultérieur.

## **III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :**

- Diplôme d'architecte DE ou DPLG et/ou doctorat en architecture, histoire de l'architecture ou histoire de l'art soutenu ou en cours
- Le candidat possédera une expérience pédagogique explicite de l'enseignement de l'histoire de l'architecture dans une école d'architecture.

## **IV - Présentation générale de l'école**

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoi.

## **V - Dossier de candidature :**

- un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de recherche (2 pages)
- un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (30 pages maximum) :
- Une note pédagogique (2 pages)
- Une copie de la carte d'identité

– Une copie des diplômes

**Date limite pour la remise du dossier : vendredi 20 juin 2025**

**Le dossier de candidature est à adresser à :**

[rh@toulouse.archi.fr](mailto:rh@toulouse.archi.fr)

**Si le candidat ou la candidate est retenu.e après l'examen de son dossier, une audition en visioconférence aura lieu le 8 juillet à 14h.**

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.